

GUIDE

**de prévention et d'orientation
contre les violences conjugales**

**Guide à l'usage des professionnel(le)s des
Pays du Perche et de L'Aigle,
pour repérer, accueillir, orienter**



Les violences au sein du couple

En France (en 2019)

- **146 femmes** ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire
- **84%** des morts au sein du couple sont des femmes

Source : « Etude nationale sur les morts violentes au sein du couple. Année 2019, ministère de l'Intérieur, Délégation aux victimes. »

Dans l'Orne (en 2020)

- **558 femmes** ont été victimes de violences conjugales (soit 13% de plus qu'en 2019)
- 1 tentative d'homicide
- **1 433** interventions des forces de l'ordre pour différends familiaux (soit 21% de plus qu'en 2019)

Statistiques rapportées par la police nationale et le groupement de gendarmerie de l'Orne.

Les violences conjugales concernent tous les milieux sociaux, tous les âges, tous les niveaux d'études, toutes les cultures.

LES FORMES DE VIOLENCES CONJUGALES

	PHYSIQUES BOUSCULADE, COUPS ET BLESSURES, STRANGULATION, ...
	PSYCHOLOGIQUES INTIMIDATION, HUMILIATION, HARCELEMENT MORAL, REPROCHE, ...
	VERBALES INSULTE, MENACE, ...
	SEXUELLES VIOL, COMPORTEMENT BRUTAL PENDANT L'ACTE SEXUEL
	ECONOMIQUES PRIVER L'AUTRE DE REVENUS, INTERDICTION DE TRAVAILLER

ARRÊTONS LES VIOLENCES

- ↳ **Circonstances à risques** : jeune âge, grossesse, séparation
- ↳ **Signes de coups et blessures**
- ↳ **Comportement de la victime** : contrainte dans son emploi du temps (pressée de rentrer), dépression, fatigue, addictions
- ↳ **Comportement du conjoint** : attitude hyper-prévenante, prise de pouvoir, addictions

Les points de vigilance pour permettre le repérage de femmes victimes de violences

En tant que professionnel, quelle démarche suivre en cas de contact avec une femme victime de violences ?

Ce que le professionnel peut dire en cas de doute :

« Comment vous sentez-vous à la maison ? »

« Avez-vous peur pour vos enfants ? »

« Vous est-il déjà arrivé d'avoir peur de votre partenaire ? »

Ce que le professionnel ne doit pas dire :

« Vous êtes resté avec cet homme pendant tout ce temps ? »

« Est-ce que vous êtes consciente que vous ne protégez pas vos enfants ? »

« Pourquoi vous acceptez ça ? »

Les dispositifs nationaux

 → En cas d'urgence, une victime ou un témoin de violences conjugales doit composer le **17**

Pour une aide ou un conseil **gratuit et anonyme** →



composer le **3919**

→ Pour demander de l'aide en urgence par SMS, composer



le **114**

Un chat pour dialoguer en direct avec les forces de l'ordre est disponible sur arretonslesviolences.gouv.fr



L'Association VIOI et femmes victimes de violences

Accueil inconditionnel, écoute favorisant l'expression et l'échange, libre information relative aux droits et dispositifs de recours existants. Orientation vers les acteurs et services en matière de soutien et d'accompagnement psychologique, juridique, social, sanitaire et professionnel. Aide dans les démarches administratives, maines paires) de 10h à 12h - Le jeudi (tous les 15 jours, se-Maison France Services, 7, route d'Alençon à Saint-Langis-les-Mortagne. Tél. 06 72 06 35 69. Standard 02 85 52 05 70. Courriel : accueil@vivvysos.fr

au-Percée Permanences à Mortagne- Le jeudi (tous les 15 jours, se-maines paires) de 14h à 17h - Maison France Services, 7, route d'Alençon à Saint-Langis-les-Mortagne. Tél. 06 72 06 35 69. Standard 02 85 52 05 70. Courriel : accueil@vivvysos.fr

Actions d'écoute et d'accompagnement porteurs avec les structures dans la prise en charge des victimes.

Le Planning Familial de l'Orne

Permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 10h à 17h ou 06 82 23 15 44. **Permanence physique** au 25 rue Darnès 61 000 Alençon, le mercredi de 14h à 17h avec ou sans RDV. Courriel : planning61-outlook.fr

Les acteurs du droit et du soutien juridique

Coordonnées

Missions/Offres

Structures

L'Accel—Service d'aide aux victimes

Accès aux droits

Antenne de l'Orne Accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi. 6-8 rue des Filles Sainte Claire 61 000 Alençon Tél. 02 33 32 20 00 **Permanence de l'Aligle** 2 foies/mois au CLAS, 5, place du Port 61 300 L'Aligle (Sur rendez-vous, contacter l'antenne de l'Orne)

Gendarmerie

Intervention sur appel (17 ou 112). Recueil de plaintes. Mise en relation avec l'intervenante sociale de gendarmerie. Enquête. Maison de Protection des Familles (unité départementale avec agents en proximité). Traitement exclusif des violences intra-familiales.

Le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)

Information et accompagnement juridique des femmes victimes de violences.

Permanences d'accès au droit dans le cadre de rencontres individuelles afin d'apporter une écoute, une réponse personnalisée, accessible et concrète, dans le cadre d'une information globale en matière de : droit de la famille ; violences et procédure pénale ; droit des étrangers ; droit du travail.

Objectifs : connaître ses droits et les faire valoir, rompre la solitude, prendre conscience de la violence sexiste et la refuser / et du système agresseur / victime, sortir de la confusion ; prendre conscience des conséquences de la violence et sortir de la violence ; organiser et prendre des décisions pour son avenir.

Gendarmerie de l'Aigle

51 Avenue du Perche 61 300 L'Aigle. Tél. 02 33 84 18 10.

Gendarmerie de Mortagne-au-Perche

1, rue Beaupré 61 400 Mortagne-au-Perche. Tél. 02 33 83 11 71.

Gendarmerie de Bellême

Place du Général-Lederc 61 130 Bellême. Tél. 02 33 85 29 01.

CIDFF de l'Orne

17, rue Joseph Morin 61 100 Fiers
Tél. 02 33 64 38 92. Courriel :
cidff61.acueil@orange.fr.

Site Internet : www.infommes-orne.fr

Permanences au CIAS des Pays de L'Aigle et à la Maison France Services situé à Saint-Langis-Lès-Mortagne.

Les bailleurs sociaux

Logements autonomes. Les femmes victimes de violences font partie des publics prioritaires pour les attributions.

ORNE HABITAT

2 Square Samuel de Champlain
61 400 Mortagne-au-Perche. Tél. 02 33 25 27 08

5 rue Frédéric Galleron 61 300 L'Aigle. Tél. 02 33 24 29 05

SAGIM

Bâtiment JJ Rousseau, rue Germaine
Loynard 61 300 L'Aigle. Tél. 02 33 24 23 15.

SAGIM / logis familial

15 rue Montcaucune 61 400 Mortagne-au-Perche. Tél. 02 33 25 07 48.

SEMINOR

Immeuble Héliène Boucher
rue de l'Abbé Girard 61 300 L'Aigle.
Tél. 02 33 24 03 92.

Centre intercommunal d'Action Sociale des Pays de l'Aigle

Propose des logements pour les femmes victimes de violence (dispositif ALT-Allocation Logement Temporaire).

Orientation via le SIAO Insertion
CIAS

5, place du parc 61 300 L'Aigle.
Tél. 02 33 34 70 86.

Les acteurs de l'hébergement et du logement

Structures

Missions/Offres

Coordonnées

COALLIA - SIAO

Ecoute, information, évaluation, orientation, coordination.

Ecoute, prise en compte de la personne et de ses enfants victime de violence. Informations des dispositifs présents sur le territoire, CIDFF, ACJM, Accueil de jour YSOS et COALLIA, hébergement d'urgence dédiés (HUF/VV), Alençon, Argentan L'Aigle et Fiers. Evaluation des besoins. Mise en relation avec les forces de l'ordre. Déclenchement de taxi pour le transport. Hébergement d'urgence. Orientation vers les places disponibles ou déclenchement de place d'hôtel. Coordination des places dédiées aux victimes de violences.

Tél. 115, 7/7 24h/24. Gratuit.

*HUFVV—Hébergement d'urgence femmes victime de violences

Tél. 115 qui réoriente en fonction des places disponibles. Possibilité de mise en place d'un taxi pour le déplacement.

YSOS - Hébergement d'urgence

Hébergement d'urgence à L'Aigle spécifiquement dédiés aux femmes victimes de violences (4 places). Mise à l'abri avec aide à l'alimentation, aide matérielle, aide à l'hygiène, orientation, information, évaluation, accompagnements dans les démarches.

Structures

Missions/Offres

Coordonnées

Le Centre hospitalier de L'Aigle

Référentes du CH L'Aigle formées et personnel sensibilisé au sein du service des urgences et du service social, mise en place de protocoles et d'outils.

Participation au repérage, à la prise en charge globale (médicale, psychologique et sociale) et à l'orientation des victimes.

Collaboration avec les partenaires du territoire.

10, rue du Docteur Frinault
61 300 L'Aigle
Tél. 02 33 84 95 95.

Le Centre hospitalier de Mortagne-au-Perche

Désignation d'une IDE référente sur les violences, création d'un groupe de travail, sensibilisation des professionnels des urgences au repérage et à la prise en charge spécifique, création de protocole et d'outils.

Elle contribue :

- au repérage,
- à la prise en charge clinique des victimes de violences,
- à l'orientation vers une prise en charge psychologique et/ou sociale
- à l'orientation vers un/des acteurs du réseau partenarial

9, rue de Longny 61 400
Mortagne-au-Perche
Standard 02 33 83 40 40
Fax général 02 33 83 42 82
Courriel :
ch.mortagne@chmortagne.fr
Référént établissement : L. Reist,
DSI : dsi@ch-mortagne.fr
IDE (Infirmier(e) Diplômé(e)
d'Etat) : référente Urgences

Le médecin légiste (intervient sur tout le département)

Réalisation de consultations de victimologie avec rédaction d'un certificat pour violences, physiques, psychologiques, sexuelle et fixation de l'ITT judiciaire.

Sur réquisition ou à la demande de la victime. Sur rendez vous.

Dr BRIAND Médecin Légiste

Courriel : f.briand@ymail.com ou
fbriand@ch-alencon.fr.
Standard du CHICAM, tél. 02 33 32 30 30 et demander le Dr BRIAND.
Du lundi au vendredi de 9h à 17h
avec souplesse sur les horaires.

Le Centre Médico-Psychologique (CMP)

Structure de soins pivot du secteur de psychiatrie. 1er lieu d'accueil ambulatoire qui a pour missions de :

- Prévenir/dépister/diagnostiquer
- Traiter
- Accompagner les personnes dans leur souffrance psychologique sans être hospitalisés.

Mode d'entrée : patient lui-même, ses proches, professionnels de la santé ou du secteur social ou juridique.

Prise en charge : modalités discutées suite au 1er entretien infirmier d'évaluation en réunion clinique pluriprofessionnelle pour suivi infirmier et/ou psychologique et/ou médical et/ou social.

Fin de prise en charge : lorsque le patient va mieux et/ou stabilisé avec relais si besoin.

CMP secrétariat tél. 02 33 24 80 83.

Cadre de santé MERAI Isabelle, tél. 06 83 30 20 50.

Ouverture de 9h15 à 16h45 du lundi au vendredi sauf les jours fériés.

Autres acteurs de la santé : Le Pôle Santé Mentale (CPO), Le CAMSP, Les professionnels de santé de ville

Pôle Est CPO

10, rue du Dr Frinault 61 300 L'Aigle. Tél. 02 33 24 95 95.

CAMSP

Pôle Santé, 23 rue Ferdinand de Boyères 61 400 Mortagne-au-Perche. Tél. 02 33 85 12 75.

Courriel : accueil-camspp.mortagne@normandie-generations.fr

Les acteurs de l'accompagnement social généraliste

Structures

Les Centres Intercommunaux d'Action Sociale

Le service social du Conseil Départemental

Coordonnées

CIAJ de Mortagne

7, route d'Alençon 61 400 Saint-Langis-les-Mortagne. Tél. 02 33 85 21 35.

CIAJ des Pays de L'Aigle

5, place du Parc 61 300 L'Aigle. Tél. 02 33 34 70 86.

DTAJ de Mortagne-au-Perche

Rue du Moulin à Vent 61 400 Mortagne-au-Perche. Tél. 02 33 85 24 20.

Antenne de L'Aigle

Rue Georges Lochon 61 300 L'Aigle. Tél. 02 33 84 36 00.

Antenne de Bellême

ZI route du Mans 61 130 Bellême. Tél. 02 33 85 30 20.

